



Fiche pédagogique

Protocole de positionnement pédagogique pour les élèves de :

- 2^{de} pro demandant une 2^{de} GT (sans décision d'orientation 2^{de} GT en fin de 3^e)

- Terminale CAP demandant une 1^{re} générale ou technologique

Art. D. 333-18 et 18-1 du code de l'éducation

Le protocole vise à positionner l'élève en amont de l'affectation, afin de donner à l'IA-DASEN les éléments utiles à la décision d'affectation.

IMPORTANT : si le ou la candidat(e) formule plusieurs vœux, établir un dossier par vœu

Identification de l'élève :

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Situation d'handicap : oui non

Nom des représentants légaux :

Adresse :

.....

Téléphone :

Établissement d'origine :

Nom de l'établissement :

Formation fréquentée en 2025-2026 :

.....

Spécialité / Fam.de métiers :

.....

Formation souhaitée :

2^{de} GT

1^{re} générale : enseignements de spécialité souhaités :

1^{re} technologique : série souhaitée :

Établissement d'accueil :

Motivation / projet :

Un courrier de motivation de l'élève sera joint à la fiche navette, signé par les responsables légaux si l'élève est mineur.

Signature du jeune (ou de ses représentants légaux si le jeune est mineur) :

Établissement d'origine

→ Diagnostic en enseignement général et/ou professionnel établi par l'établissement d'origine :

Disciplines	Compétences acquises et potentialités observées	Compétences à développer
Lettres		
Histoire / géographie		
LVA		
LVB		
Maths / sciences		
Discipline professionnelle :		
Discipline professionnelle :		
Discipline professionnelle :		

Joindre les bulletins scolaires de l'année en cours

→ Avis sur la demande, formulé par le chef d'établissement d'origine :

Synthèse sur la motivation de l'élève, la pertinence du projet au regard de ses capacités et ses compétences ; avis sur les chances de réussite de l'élève.

Avis favorable

Avis défavorable

A

Le

Signature :

ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉLÈVE

→ Projet scolaire et/ou professionnel de l'élève : AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL

L'avis doit permettre d'apprécier l'opportunité de la démarche et sa pertinence eu égard aux compétences de l'élève et aux exigences attendues dans la formation envisagée.

Date :/...../.....

Nom et signature du professeur principal :

→ Projet scolaire et/ou professionnel de l'élève : AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'EN - EDO

L'avis doit permettre d'apprécier la pertinence et la cohérence de la démarche eu égard aux motivations exprimées par l'élève ainsi que la faisabilité de cette orientation.

Date :/...../.....

Nom et signature du Psy-En :

→ Parcours proposé à l'élève en LEGT :

Nom de l'établissement :

Modalités de l'accueil (stage, immersion en classe...) : dates - cours suivis, thématiques du programme observés, nombre d'heures... :

ENTRETIENS	Dates
Chef d'établissement d'origine	
Chef d'établissement d'accueil	
DDFPT d'origine	
DDFPT d'accueil	
Professeur principal / référent lycée d'accueil	
Psychologue de l'éducation nationale	
Autre :	

Établissement d'Accueil

→ Diagnostic en enseignement général et/ou technologique établi par le lycée d'accueil

Domaine	Potentialités observées	Compétences à développer (les parties de programme non faites et/ou les compétences non acquises et nécessaires)
Lettres		
Mathématiques		
LVA		
LVB		
Autre discipline générale :		
Autre discipline générale :		
Discipline technologique		
Discipline technologique		

→ Avis sur la demande formulée par le chef d'établissement d'accueil :

*Synthèse sur la motivation de l'élève, la pertinence du projet au regard de ses capacités et ses compétences ;
avis sur les chances de réussite de l'élève et les modalités d'accompagnement à mettre en œuvre.*

Avis favorable : Précisez les compétences qui devront être particulièrement travaillées et les modalités d'accompagnement à mettre en œuvre :

Avis défavorable : À justifier :

Vu par l'établissement d'accueil

DÉCISION DE L'IA-DASEN

Formation d'origine de l'élève :

Établissement d'origine :

Formation souhaitée :

Établissement d'accueil :

ACCORD pour une admission en

REFUS pour une admission en

A : Le : Signature :

Instructions pour la demande d'affectation

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- Demande d'affectation signée par les responsables légaux
- Courrier de motivation de l'élève, signé par les responsables légaux si l'élève est mineur
- Bulletins scolaires de l'année en cours

CALENDRIER et PROCÉDURE :

L'établissement d'origine transmet l'intégralité de ce dossier (en format numérique) à l'établissement d'accueil dans un délai permettant à ce dernier de respecter la procédure d'étude des dossiers et d'accueil des candidats. Afin de respecter le calendrier de la procédure d'affectation, la date limite de transmission est fixée 29 mai 2026.

Dossier complet à adresser à la DSDEN concernée pour le 19 juin 2026 :

Côte d'Or : oripost3-21@ac-dijon.fr

Nièvre : ori58@ac-dijon.fr

Saône et Loire : de71.affectation@ac-dijon.fr

Yonne : affectation-lycee89@ac-dijon.fr

Les réponses pourront s'étendre jusqu'à mi-septembre.